

Direction des Ressources Humaines
Pôle Recrutement et Mobilité

**L'Université Clermont Auvergne recrute un(e) contractuel(le)
pour des fonctions d'enseignant-chercheur
dans le cadre du dispositif Tenure Track CAP 20-25
Contrat à durée déterminée pour une durée initiale de 3 ans
(Cf ANNEXE « Présentation du dispositif Tenure Track CAP 20-25 à l'UCA »)**

**Ouverture des candidatures : immédiate
La date de clôture des candidatures est fixée au dimanche 12 mai 2019**

NUMERO DE L'EMPLOI : CDD EC 0984

DATE PRISE DE FONCTION : 01/09/2019

COMPOSANTE : UFR Mathématiques

LABORATOIRE : Laboratoire Mathématiques Blaise Pascal

Profil enseignement et recherche court : Mathématiques Appliquées, Mathématiques.

Job profile : Applied Mathematics

Research fields EURAXESS : Applied Mathematics

Mots-clés : Analyse des EDP, Mécanique des fluides, Contrôle et Optimisation, Statistiques.

PROFIL RECHERCHE DETAILLE :

L'université Clermont Auvergne recrute un poste en Tenure-Track dans le domaine des Mathématiques Appliquées, affecté au Laboratoire de Mathématiques Blaise Pascal (LMBP, UMR 6620). Ce poste est financé par le projet I-SITE CAP-2025. Nous recherchons un(e) expert(e) de premier plan dans l'un des domaines suivants :

- Analyse et simulation numériques des EDP issues de la mécanique des fluides ;
- Analyse théorique et numérique de problèmes de contrôle et d'optimisation ;
- Statistique / Apprentissage statistique.

La personne recrutée devra participer aux travaux interdisciplinaires que mène ou souhaite mener le LMBP dans le cadre du challenge 2 « Systèmes et services intelligents pour la production et les transports » du projet I-SITE CAP-2025, en particulier :

- La problématique de la modélisation d'écoulements de grains pour des machines de semis, en collaboration avec l'IRSTEA ;
- Contrôle de commande, robotique... en collaboration avec l'Institut Pascal et le LIMOS ;
- Apprentissage profond (bayésien) et applications : reconnaissance d'images, suivi vidéo.... en collaboration avec l'Institut Pascal, le LIMOS et l'IRSTEA.

Nom du laboratoire : Laboratoire de Mathématiques Blaise Pascal (LMBP), UMR 6620.

Nom directeur du laboratoire : Julien BICHON

Mail directeur du laboratoire : julien.bichon@uca.fr

URL Laboratoire : <http://recherche.math.univ-bpclermont.fr/>

PROFIL ENSEIGNEMENT DETAILLE :

Le(la) candidat(e) enseignera les mathématiques et les mathématiques appliquées à l'UFR de Mathématiques, et pourra être appelé(e) à le faire dans d'autres composantes. Il(Elle) sera susceptible d'intervenir aussi bien au niveau des licences (Mathématiques et MIAHS) que des masters (Mathématiques et Statistiques), ainsi que dans la préparation à l'agrégation.

Composante d'enseignement : UFR Mathématiques

Nom du directeur : Laurent Chupin

Mail directeur : laurent.chupin@uca.fr

URL composante le cas échéant : <https://maths.uca.fr/>

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

Arnaud Guillin

Directeur Adjoint LMBP

arnaud.guillin@uca.fr

pour l'emploi considéré.

Dispositions particulières Tenure Track :

Le poste offert au recrutement est un poste d'enseignant-chercheur contractuel incluant une mission d'enseignement réduite à 64 HTD pendant les trois premières années.

Il s'agit d'un contrat à durée déterminée d'une durée initiale de trois ans, renouvelable pour deux ans après évaluation. Après ces cinq années de probation et en cas d'évaluation positive, un contrat à durée indéterminée d'enseignant-chercheur sera proposé. L'UCA s'engage par ailleurs à ouvrir un poste de Professeur des Universités permettant alors au(à la) lauréat(e) d'être titularisé(e) sur un poste statutaire.

La rémunération sera environ de 37 k€ brut annuel.

Modalités de candidature, calendrier et procédure :

► Conditions de recevabilité :

- être titulaire d'un doctorat ou d'un diplôme équivalent ;
- avoir réalisé son doctorat ou un post-doctorat à l'étranger ;

► Constitution du dossier de candidature :

Le dossier de candidature comporte :

- la déclaration de candidature à télécharger sur le site de l'UCA (Université/ travailler à l'UCA/recrutement des personnels enseignants) ;
- un curriculum vitae donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles et réalisations ;
- un exemplaire d'au plus 5 des travaux mentionnés dans le curriculum vitae ;
- un projet de recherche limité à 30 000 signes espaces non compris ;
- une copie du doctorat ou du diplôme admis en équivalence ;
- une copie du diplôme du doctorat réalisé à l'étranger ou une copie du contrat post-doctorat réalisé à l'étranger ;
- une copie d'une pièce d'identité recto/verso avec photographie.

Point d'attention :

Il vous appartient de solliciter deux personnalités scientifiques du champ de spécialité, à qui vous demanderez de faire parvenir leur lettre de recommandation **directement au président du comité de sélection**.

Envoi par voie dématérialisée uniquement à :

Arnaud Guillin, arnaud.guillin@uca.fr, président du comité de sélection au plus tard le **dimanche 12 mai 2019**.

► Audition des candidat(e)s :

L'Université prendra en charge les frais de déplacement (frais de route) pour les candidat(e)s sélectionné(e)s pour l'audition.

► Mode de transmission du dossier de candidature à l'établissement :

Les documents constitutifs du dossier de candidature devront être au format PDF et envoyés par voie dématérialisée uniquement et impérativement **dans un seul fichier compressé (ZIP de préférence)**.

Le fichier devra être libellé comme suit : « TTRACK PR N° de l'emploi - NOM usuel du(de la) candidat(e), Prénom du(de la) candidat(e) ». Ex. TRACK PR 984 – DURAND Michelle

Si le message avec la pièce jointe est rejeté par les serveurs de messagerie (limite de l'Université Clermont-Auvergne, 24 Mo), il vous est possible de trouver sur internet des services gratuits pour le transfert de fichiers volumineux (ex: <https://wettransfer.com/>). Il suffira ensuite de communiquer le lien au service en charge du recrutement pour qu'il puisse télécharger le dossier,

à recrutement-enseignant.drh@uca.fr

**au plus tard à la date de clôture des candidatures soit le dimanche 12 mai 2019
(envoi dématérialisé avant minuit, la date de réception du courriel par la DRH faisant foi).**

**Tout dossier envoyé hors délai sera déclaré irrecevable
Tout dossier encore incomplet à la date limite d'envoi sera déclaré irrecevable**

► Modalités de diffusion des résultats aux candidat(e)s:

Les candidat(e)s seront informé(e)s des résultats du concours, par le pôle recrutement de la DRH de l'UCA.

ANNEXE : Présentation du dispositif Tenure Track CAP 20-25 à l'UCA

Objectifs du dispositif de Tenure Track CAP 20-25 :

Ce dispositif vise à permettre aux domaines scientifiques les plus en pointe sur le site académique Clermontois de rester/devenir compétitifs à l'échelle mondiale en matière de recrutement, en mettant en place un processus spécifique de titularisation qui doit rester exceptionnel.

Description du dispositif :

Le dispositif de Tenure Track concerne des postes d'enseignant-chercheur ouverts par les établissements d'enseignement supérieur membres de CAP 20-25. Il cible un nombre limité de postes dans les domaines disciplinaires d'excellence du site tels qu'identifiés par les Challenges scientifiques du projet. Il s'adresse à des candidats ayant réalisé leur doctorat ou un post-doctorat à l'étranger.

Le dispositif comporte 4 phases.

- Phase 1 : recrutement selon les dispositions de l'article L 954-3 d'un enseignant-chercheur en Contrat à durée déterminée pour 3 ans : sélection et classement des candidats par un comité de sélection, validation par le Conseil académique restreint de l'établissement dans lequel le poste est affecté ;
- Phase 2 : renouvellement possible après évaluation, pour une durée de 2 ans ;
- Phase 3 : transformation du contrat à durée déterminée en contrat à durée indéterminée sous condition d'une évaluation positive à la fin de la période probatoire de 3+2 ans et selon les mêmes procédures et les mêmes dispositions réglementaires que pour la phase 1 ;
- Phase 4 : Ouverture d'une possibilité de titularisation sur le poste de PR réservé depuis le début du processus, sous la condition que l'intéressé soit qualifié aux fonctions de PR.

Les critères de renouvellement et de CDIisation :

Les critères d'évaluation doivent permettre d'attester du rayonnement scientifique du candidat. L'évaluation (quantitative et qualitative) de la production scientifique du candidat sera complétée par d'autres critères : engagement à la mise en œuvre d'enseignements et de formation de pointe, capacité à construire et à piloter des projets de recherche novateurs, contribution à la diffusion la plus large des résultats de la recherche.